ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN
Centre Technique de la Forêt Communale
BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN
*Tél. : **(00237) 677757993** E-Mail : **ctfccameroun@yahoo.com***
Site web :www.foretcommunale-cameroun.org

PROJET DE REBOISEMENT 1400

RAPPORT D'ACTIVITES ET DE CAPITALISATION DU PROJET REBOISEMENT 1400 REALISEES DANS LA COMMUNE DE KOZA (DEC 2018- MAI 2022)

Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) B.P : 15 107 Yaoundé / Contact : 677 75 79 93 / Email: ctfccameroun@yahoo.com / Web : www.foretcommunale-cameroun.org

MAI 2023

LISTE DES ACRONYMES

ACFCAM	Association des Commune Forestières du Cameroun
AED	Association pour l'Education et le Développement
AFCOM	African Commodities S.A
ANAFOR	Agence Nationale d'Appui au développement Forestier
APAF	Association des Producteurs d'Anacardiers et des Fruitiers de Ndikiniméki
APV/FLEGT	Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"
BM	Banque Mondiale
CAON	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National
C2D	Contrat Désendettement et Développement
CFC	Cellule de Foresterie Communale
CPCFC	Chef de Poste de Contrôle Forestier et de Chasse
CPF	Comités Paysans-Forêt
CSI	Centre de Santé Intégré
CTFC	Centre Technique de la Forêt Communale
DAO	Dossier d'Appels d'Offres
FC	Forêt Communale
FED	Fonds Européen de Développement
FN CoFor	Fédération Nationale des Communes Forestières de France
GIC	Groupe d'Initiative Commune
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
Ha	Hectare
IOV	Indicateur Objectivement vérifiable
IRAD	Institut de Recherche Agricole pour le Développement
KfW	Kreditanstalt fur Wiederaufbau
Km	Kilomètre
MINAT	Ministère de l'Administration Territoriale
MINDDEVEL	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MoU	Mémorandum d'entente
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAMFOR	Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier
PCD	Plan Communal de Développement
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PPP	Partenariat Public - Privé
PROCIVIS	Programme d'appui à la Citoyenneté Active
ProFE	Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur rural, volets Forêt-Environnement)
PSFE	Programme Sectoriel Forêt Environnement
PTAB	Plan de Travail Annuel Budgétisé
SDE	Service Déconcentré de l'Etat
SVF	Système de Vérification et de suivi de la grille de légalité FLEGT
TdR	Termes de Référence
UdM	Université des Montagnes
UE	Union Européenne
ZSS	Zone de savane Sèche
ZT	Zone de Transition

SOMMAIRE

LISTE DES ACRONYMES 2
1. Description 4
2.1. La Commune de Kaélé et le Projet Reboisement 1400 10
3. Résultats des activités 12
4. Les actions conduites 13
4.1. La conduite et planification des activités 13
4.2. Les formations et sensibilisations dispensées 13
4.3. La communication sur le projet 14
5. Les superficies concédées par les Communes pour la plantation forestière 15
7. Les pépinières créées et fonctionnelles 16
7.1. Les contraintes de mises en place des pépinières 17
7.2. Les succès enregistrés 17
7.3. Les leçons apprises 17
8. Les actions d'entretiens 18
8.1. Les contraintes liées à l'entretien 19
8.2. Cas de réussites : 19
8.3. Leçons apprises/constats majeurs 19
9. Approvisionnement du marché domestique en bois légal 19
9.1. Contraintes ou difficultés 19
9.2. Cas de réussites 19
9.3. Leçons apprises/constats 19
9.4. Actions futures 19
10. D'autres formes d'appui reçus par la Commune 19
11. Relations de partenariats 19
12. Etat des lieux des sites après le reboisement et les actions de regarnis 20
13. Les Facteurs de succès et éléments favorables à la réussite 21
14. Impacts ou effets du projet de reboisement 1400 dans la Commune de Koza 23
15. Rapport géoréférencé et cartographique 24
16. Conclusion 32
17. ANNEXE 33

1. Description

1.1. Nom du coordonnateur du contrat de subvention

1.2. Nom et fonction de la personne de contact : KEMAJOU Baudelaire – Directeur du CTFC.

1.3. Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'entité/des entités affiliée(s) de l'Action :

Nom du bénéficiaire de l'Action : Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM).

Nom de l'entité affiliée de l'Action : Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC).

1.4. Intitulé de l'Action : « Reboisement 1400 » : reboisement de 1400 hectares dans les Communes des zones de savane et de transition.

1.5. Numéro du contrat : N° CRIS : 2018/400-359.

1.6. Date de début et date de fin de la période de référence : Du 20/12/2018 au 20/12/2022.

1.7. Pays ou région(s) cible(s) : République du Cameroun.

1.8. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles [1](si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes) :

Les dix-huit (18) bénéficiaires finaux de cette activité sont : les onze (11) Communes éligibles de la zone de savane sèche : Guémé, Kaélé, Koza, Lagdo, Mogodé, Mokolo, Pitoa, Koza, Yagoua, Mora, Kousséri et les sept (07) Communes éligibles de la zone de transition : Bangangté, Dimako, Ndikiniméki, Nyambaka, Tonga, Tubah et Yoko.

Les groupes cibles du projet sont les populations locales de ces Communes précitées.

1.9. Pays dans lequel/lesquels les activités se déroulent (si différent(s) du point 1.7) : République du Cameroun, dans dix-huit (18) Communes bénéficiaires réparties dans sept (07) Régions ainsi qu'il suit :

Région de l'Adamaoua : Commune de Nyambaka ;

Région du Centre : Communes de Ndikiniméki et de Yoko ;

Région de l'Est : Commune de Dimako ;

Région de l'Extrême-Nord : Communes de Guémé, Kaélé, Koza, Mogodé, Mokolo, Yagoua, Koza, Mora et Kousséri ;

Région du Nord : Communes de Lagdo et de Pitoa ;

Région du Nord-Ouest : Commune de Tubah ;

Région de l'Ouest : Communes de Bangangté et de Tonga.

1 Les «groupes cibles» sont les groupes/entités pour lesquels(le)s le projet aura un effet direct et positif au niveau de son objectif, et les «bénéficiaires finaux» sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur dans son ensemble.

2. Contexte

La commune de Koza a été créée par décret N^0 82/455 / du 20 septembre 1982et modifié par le décret N^0 93/32/ du 25 Novembre 1993 après l'éclatement de la commune du Mayo-Moskota en deux. Elle a une population d'environ 110 000 âmes, une superficie de 257 Km^2 donc une densité de 428 habitants au Km^2. Elle couvre deux cantons à savoir le canton de Gaboua et le canton de Koza. Elle compte deux chefferies de deuxième degré et 27 chefferies de troisième degré. Plusieurs ethnies cohabitent sur le territoire communal à savoir : les Maffas, les Minéos, les guemjeks, les Mandaras, et les bornoas. La religion chrétienne est dominante. Toutefois, les communautés musulmanes et animistes sont présentes et bien acceptées. La commune de Koza se situe dans l'arrondissement de Koza, département du Mayo-Tsanaga, région de l'extrême-Nord. Elle est située entre les 13èmes et 14èmedegrés de latitude EST et les 10ème et 11èmes degrés de longitude Nord.

Elle est limitée :

- Au Nord par les arrondissements de Mora et Mayo-Moskota.
- A l'Est par les arrondissements de Meri et de Soulédé-Roua.
- Au Sud et Sud-Est par les arrondissements de Mokolo et de Soulé dé-Roua.
- A l'Ouest par l'arrondissement de Mayo-Moskota.

Sur le plan politique, le RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais) est le parti majoritaire. Plusieurs autres partis exercent librement leurs activités.

Milieu biophysique

Le climat dominant à Koza est de type Soudano-Sahélien comprenant deux saisons, une longue saison sèche qui va d'Octobre à Mai et une courte saison des pluies qui va de Juin à Septembre – Octobre. Le climat a une influence certaine sur la disponibilité et la distribution des ressources en eau, nécessaires au développement des différentes activités agricoles ou pastorales. La réussite d'une campagne agricole par exemple sera déterminée non seulement par la quantité totale de pluie enregistrée, mais surtout par la répartition de celle-ci dans le temps. Les températures quant à elles sont fraiches avec des Minima qui peuvent atteindre 80°C les nuits en Décembre et Janvier, et des maximas atteignant les 40°C en Avril – Mai.

Le relief de la commune de Koza est caractérisé par un ensemble de hauts plateaux fortement disséqués auxquels le contact brutal avec la plaine par endroit donne un aspect montagneux à ces plateaux et le dénivèlement atteint parfois les 600 mètres. Toutes fois dans les détails, on est en présence d'un ensemble assez colossal, qui révèle une juxtaposition de formes de relief. A ce relief, trois grands ensembles se dégagent à savoir :

- La zone de montagne (Djingliya, Gouzda, Moustsikar, Bigide, Haalak, Mavoumaï, Houva, Meldere, Cheré, Gobili, Mbardam, Hirché, Djengue, Yamedé) ;
- La zone de plaine (Koza, Maltamaya, Gaboua, Gabas) ;

- La zone de piémont (Kilda, Galdala, Djingliya, Mazi, Modoko).

A Koza, le relief affecte gravement les sols. Ici l'érosion hydrique est fortement accentuée causant une instabilité des sols.

Les sols

Dans l'ensemble de la région, l'érosion a des conséquences certaines sur les qualités des sols qui peuvent être limitant pour les usages agricoles. En zone montagneuse les pentes favorisent l'érosion alors que la pente générale faiblit brutalement au niveau des plaines où les risques d'érosion sont amoindris. Toutefois, les sols sont distingués en fonction du mode de leur mise en valeur :

- Les terres exploitées en cultures pluviales, et qui forment l'ensemble des pâturages autour des villages sont les plus vastes. Ce sont les terres argilo-sableux, argilo-limoneux-sableux.
- Les terres exploitées pour la culture des oignons, ail et canne à sucre et autres tubercules sont faites sur des périmètres irrigués et sur des sols plus argileux.

On note la forte demande en terre cultivables et pour ce faire les agriculteurs qui depuis des générations luttent contre l'érosion hydrique, aménage les pentes rocheuses en terrasses de culture, édifie des murettes de pierres sèches pour retenir la terre arable.

L'hydrographie

La commune de Koza est arrosée par deux grands cours d'eau à savoir :

- Le Mayo – Mawa qui serpente et arrose la partie Ouest de l'espace géographique communal ;
- Le Mayo – Kilda (Kondawadi) qui arrose la partie Est.

Rare sont les poches d'eau qui subsistent dans le roc après la saison des pluies. Toute fois dans la partie nord de Koza (Mawa, Galdala, Ziler), située dans la plaine la nappe phréatique est accessible à moins de 5m ce qui permet de pratiquer une agriculture par irrigation gravitaire.

La faune

La faune a subi une pression humaine qui a conduit à des bouleversements conséquents de leur habitats. Certains acteurs locaux, les anciens notamment se rappellent que la localité abondait d'animaux sauvages. Les espèces telles que les biches, les antilopes, les phacochères et les autres herbivores vivaient à proximité des villages.

L'explosion démographique a favorisé la conquête des espaces pour l'habitat, l'agriculture, modifiant ainsi leur cadre de vie. Et pour les besoins de sécurité, ceux-ci se sont retiré vers les sommets des montagnes et autres bois sacrés.

Aujourd'hui la faune renferme quelques oiseaux granivores, les hérissons, les rats, les varans, les damans, les écureuils, les pintades, les lièvres, les cynocéphales et les singes.

Le serpent est l'espèce qui prédomine, on le retrouve partout.

La végétation

La formation végétale est constituée de strate arborée pauvre en essence forestière. Ici ce sont essentiellement les *Acacia Albida, Kaya sénégaleninsAzadirata-indica,* elles sont hautes de 12 à 20 mètres. Cette végétation est exposée à la déforestation due à une explosion démographique qui accroit la demande en bois de chauffe et à la pauvreté qui conduit les acteurs locaux à tirer l'essentiel de leur revenu de l'exploitation des ressources naturelles. Par ailleurs, la strate inférieure est particulièrement composée d'épineux et graminées. S'agissant des épineux on peut citer les *Acacia ataxacantha, Acacia nilotica, Acacia polyacantha, zizyphus mauritiana* et des variétés de cactus. S'agissant des graminées, ce sont des annuelles à faible valeur nutritive pour les élevages.

Sur les roches dénudées on observe çà et là quelques épineux accrochés par leursracines tordues dans la fente béante d'un rocher.

Milieu humain

L'histoire nous révèle que Koza existerait depuis l'année 1540 environ. Il ya de cela 471 ans en moyenne, que les premiers occupants s'y sont installés. Deux versions déterminent l'origine du nom de la localité :

- La première version dit que Koza tient son origine du mot « KUSA » qui signifie herbe en Mafa. Les premiers occupants à savoir les Mafa ont trouvé en place de hautes herbes qu'ils ont débroussaillé pour en faire un lieu d'habitation les blancs à leur arrivée ont transformé l'appellation « Kusa » en KOZA.
- La seconde version doit son origine au mot « KWO –ZA » qui signifie pierres de montagne en Mafa, ce nom a été retranscrit phonétiquement par les blancs en KOZA d'où sa dénomination actuelle.

Les mêmes sources nous disent que les Mafa de Koza viendraient de Soulédé.

Les Mafa venus du Sud (Soulédé) s'installèrent les premiers à Koza et se mirent à dompter la nature féroce pour en rendre un milieu habitable. Ils construisirent des huttes et des haies-rives sauvages. Ils avaient à leur tête un chef appelé « BAI » ce dernier détenait tous les pouvoirs (coutumiers, juridiques et administratifs).

Depuis 1540, sept générations de la famille Médjéwé se sont succédé à la tête de ce village. A la mort de TIRI le dernier successeur de la famille, période coïncidant avec l'arrivée des blancs, le pouvoir fut passé à MODOKO demi-frère du dernier successeur. La population le trouvant défaillant, celui-ci fut destitué par les colons. Sa destitution favorisera le passage des pouvoirs aux mains de MAGADJI LTOHA (un Mandara) envoyé du sultan des Wandala de Mora en 1933.

Suite au découpage de la nouvelle carte administrative coloniale, sa Majesté MAGADJI LHOHA futdésignée au poste de chef de 2e degré pour le canton de Koza, et depuis lors Koza fut départi en deux cantons à savoir le canton de Gaboua et le canton de Koza.

Après 30 ans de règne '1933 – 1963) sa majesté MAGADJI LTOHA décède et son fils ainé MAHAMA KASSOUM hérita le pouvoir et régna pendant 26 ans de (1963 – 1989). Il y eu vacance du pouvoir pendant 2 années de (1989 – 1991). C'est avec l'avènement du multipartisme et de la démocratie que prit fin le pouvoir ou le règne des WANDALA et un retour du pouvoir aux Mafa, avec la désignation et l'intronisation de sa majesté YAVARA MOUSSA qui règne et assume cette fonction depuis 1991 à nos jours.

Tableau : répartition des âges

Population Totale	Hommes	Femmes	Jeunes
109 318	**25 124**	**31 773**	**52 421**

Organisation culturelle

La population de Koza est une mosaïque, caractérisée par une importante diversité ethnique. On y rencontre les Mafa, les Minéo, les Mandara, les Kanouri, les Bornoua, les Guemdjecks…etc, tous repartis dans les 26 villages que compte la commune. Ils cohabitent pacifiquement et leur densité avoine les 100 habitants/Km² (dans les montagnes) et 150 habitants /km² (dans les plaines). La religion dominante est le christianisme. Toutefois on y trouve les musulmans et les animistes. Quant à l'habitat, les zones de montagne sont caractérisées par la saturation foncière qui est survenue un peu plutôt que dans les plaines, où l'habitat est dispersé.

Activités économiques

Sur le plan économique, l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, le petit commerce constituent les principales activités économiques des populations. Les principales cultures pratiquées sont les suivantes :

- Cultures vivrières (le sorgho, la patate douce, l'arachide, le niébé, le soja, la pomme de terre, la canne à sucre) ;
- Les cultures de rente (le coton, l'oignon, la patate douce) ;
- Les maraîchers et les arbres fruitiers se cultivent dans la plaine.

Dans le domaine de l'élevage, on y distingue l'élevage sédentaire, semi-nomade et transhumant. Plusieurs espèces animales sont élevées et se présentent ainsi qu'il suit :

En saison des pluies (mai - juin) les éleveurs dirigent leurs troupeaux vers les zones qui ont reçu les premières pluies. Dès qu'il y a assez d'eau dans la plaine (juillet –août), les éleveurs migrent vers leur région d'origine où ils restent environ deux mois. Ce n'est que lorsque les eaux courantes s'assèchent et que les pâturages se dégradent que le cycle de transhumance vers la plaine recommence.

Le petit commerce quant à lui y occupe une place importante et est généralement réalisé par toutes les couches de la population. Il concerne l'achat, le stockage et la vente des produits agricoles, la vente du petit bétail et des produits manufacturés de première nécessité. Les services du secteur tertiaire (moto taxi, call-box, photocopies…) sont en voie d'expansion sur le territoire communal.

Un grand marché avec plusieurs hangars et boutiques existe dans la commune. Il rassemble plusieurs acheteurs, et vendeurs venant de tout l'arrondissement de Koza et même des localités avoisinantes. Le marché a lieu tous les dimanches. A côté de ce grand marché, il existe trois autres de moyenne importance dans les localités de Gaboua, kirché, Mawa.

Les infrastructures sociales de la commune

Les infrastructures sociales de la commune de Koza relèvent des domaines très variés et se présentent de la manière suivante :

- 01 lycée bilingue
- 01 collège d'enseignement secondaire (CES)- 01 collège privé adventiste
- 01 collège d'enseignement technique industriel et commercial (CETIC)- 39 écoles primaires dont :
    - 06 écoles confessionnelles
    - 30 écoles publiques
    - 01 école maternelle
    - 02 écoles des parents
- 01 hôpital privé confessionnel (adventiste)
- 01 centre de santé privé confessionnel
- 06 centres de santé intégrée
- 06 propharmacies
- 01 réseau de téléphonie mobile (MTN /Orange)
- 01 réseau d'électricité (AES/Sonel)
- 04 marchés (Koza, Mawa, Gaboua, Hirché)
- Des hangars et des boutiques
- 01 établissement de transfert d'argent (Express Union)
- 02 compagnies d'assurances (Samiris, Garantie Mutuelle des Cadres)
- 01 réseau routier reliant Mokolo à Mora en passant par Koza
- 01 Section Artisanale Rurale (SAR)

Principales potentialités et ressources de la Commune

Tableau : Potentialités et ressources de la Commune

POTENTIALITES DE LA COMMUNE	RESSOURCES DE LA COMMUNE
Existence des infrastructures sociales de divers secteurs d'activité Présence de divers corps de métiers Présence d'un réseau routier reliant Mokolo à Mora en passant par Koza Collaboration avec plusieurs projets, programme et partenaires de développement Présence d'un stade municipal à Koza	Terres cultivables et ressources naturelles (sable, moellons…etc.) disponibles

2.1. La Commune de Kaélé et le Projet Reboisement 1400

Le projet de reboisement de 1400 hectares est conçu dans le respect des procédures des projets dont, l'ossature des actions se trouve circonscrites dans un cadre logique qui détermine globalement les actions à mettre en œuvre, les résultats à atteindre et également les indicateurs quantifiables et objectivement vérifiables. C'est ce qui fixe d'avance les résultats qu'il faille atteindre. Ainsi, les efforts des différents intervenants dans le cadre de ce projet ont contribué à maximiser les résultats. Un ratio relatif aux résultats obtenus et les indicateurs préalablement identifiés dans le cadre logique permet de dégager des taux d'exécution nettement meilleurs par rapport aux prévisions. Ce projet pourrait dès lors se satisfaire des résultats qui pont été obtenus grâce à un travail collectif d'une équipe dévouée.

L'objectif global du projet demeure : Boiser/reboiser 1.400 ha de superficies dégradées et déboisées en vue de restaurer les écosystèmes forestiers dans les zones sèches et de transitions écologiques placées sous l'autorité des communes.

Les objectifs spécifiques de ce projet sont :

- Renforcer les capacités des communes dans la création, le suivi et l'entretien des plantations
- Reboiser 1.000 hectares dans les communes du Nord et de l'Extrême Nord
- Reboiser 400 ha de forêts communales dans les zones dégradées de transition écologique
- Appuyer les communes à approvisionner le marché domestique en bois légal
- Coordonner le projet avec les communes

La mise en œuvre du projet vise essentiellement l'atteinte des objectifs fixés. Le projet ayant amorcé sa phase terminale permet à cette date de dégager des résultats concluants.

A l'étape préliminaire, ce projet a pu négocier des contrats avec des communes partenaires. Il s'agit de dix-huit (18) dont onze (11) Communes éligibles de la zone de savane sèche : Guémé, Kaélé, Waza, Lagdo, Mogodé, Mokolo, Pitoa, Koza, Yagoua, Mora, Kousséri et les sept (07) Communes éligibles de la zone de transition : Bangangté, Dimako, Ndikiniméki, Nyambaka, Tonga, Tubah et Yoko. Dans les termes de l'accord signé avec les Communes, chacune d'elle devra céder un ou plusieurs espaces de terre aux fins de sites de reboisement dans le cadre de ce projet.

Dans le cadre du projet de reboisement 1400, La Commune de Koza a signé un contrat avec l'AFCAM. Dans les termes de l'accord signé avec les Communes, celle-ci devra céder 100 hectares de terre aux fins de sites de reboisement dans le cadre de ce projet.

Les capacités des communes dans la création, le suivi et l'entretien des plantations ont été renforcées. Ainsi, au sein de chacune d'elle une Cellule Forestière Communale chargée du suivi des actions du projet a été mise sur pied. Dans cette Commune, deux agents communaux dont le profil présentait des compétences suffisantes ont été affecté comme Points Focaux chargés du suivi et de la mise en œuvre des actions du projet, la Commune est chargée de mettre en œuvre les recommandations du projet sur le terrain.

La mission essentielle du projet dans cette Commune reste de Reboiser 60 hectares dans cette commune. A cette date, **102,97 hectares** ont été reboisés correspondant 171% des objectifs fixés. C'est ce qui a permis de mettre en terre **29 628** plants mis en terre.

Pour une amélioration de la gouvernance locale en matière de la foresterie, des sessions de formations ont été organisées au profit des conseillers municipaux et certains leaders communautaires. **5**sessions de formations/sensibilisation ont été tenues à ce jour. C'est ce qui a permis à 211 personnes d'améliorer leur connaissance par rapport au projet de reboisement 1400 et également ses missions et ses objectifs.

Suite à cette négociation, un état des lieux des différents sites de reboisement concédés par cette commune a été effectué. Ainsi, des rapports sur l'étude de ces espaces ont été produits. C'est ce qui a permis de déterminer les normes techniques relatives aux actions de foresteries qu'il faudrait engager dans les différents sites. Cette étude a également détaillé les impacts que la restauration des espaces forestiers pourra induire. Ceux-ci sont quantifiables en termes de retombées écologiques et en termes de retombées économiques. Un rapport **technique** capitalisant des états des lieux des zones à reboisés sont disponibles. Dans un contexte de changement climatique, et en absence d'une restitution des espaces forestiers, l'exploitation de bois deviendrait dès lors une activité destructrice en ce qui concerne l'environnement. La restauration des forêts par contre, sur des zones naturellement dégradées générerait une plus-value à travers l'exploitation du bois légal et également à travers la plantation des arbres fruitiers.

Pour mettre en œuvre les actions du projet, il a été nécessaire d'étoffer le personnel communal et de renforcer leurs capacités afin de les permettre d'engager des activités en lien avec la foresterie et par rapport aux objectifs du projet. Dans la Commune de Koza, un arrêté Communal a mis en place une Cellule Forestière Communale. Au sein de cette cellule, deux agents qui sont soit à la solde de commune ou pris en charge par le projet s'occupent de la mise en œuvre des actions du projet.

3. Résultats des activités

Au démarrage, le CTFC a procédé à l'identification des communes intéressées en matière de foresterie en étroite collaboration avec l'AFCAM. C'est ce qui a permis à la Commune de Koza **de signer un protocole d'accord** avec **l'AFCAM/CTFC**. Partout les termes du protocole d'accord ont misé sur la création d'une forêt communale dont les superficies ont été définies dans cette convention. Pour la Commune de Koza, il s'agit de 60 hectares.

Les résultats obtenus sont les suivantes :

- Le processus institutionnel et les itinéraires sylvicoles sont maîtrisés par les responsables communaux de la Commune de KOZA. Car, les responsables communaux ont été formés et sensibilisés durant les 4 années du projet ;
- Sur les 60 hectares de plantations forestières attendus sur 4 ans dans la Commune de KOZA (zone de savane sèche), **102,97ha en plein** de plantations sont réalisées et disponibles **au mois de Mai 2023 sur 7 sites (écoles publiques, 01 CSI, Centre de Santé, Terrasse, Quartier Ndroat et Modoko)**. La commune de KOZA a quasiment doublé sa superficie, ce qui donne un taux de réalisation de 171,61%
- Le taux minimum de réussite évalué au bout de 4 ans est **estimé à 79 % sur les 42 000 arbres mis en terre et entretenus.**
- Le diamètre des arbres pris à **50 Cm** du sol conformément aux normes d'inventaire dans la zone de savane sèche est compris en **3 Cm et 15 Cm et la hauteur varie entre 1 m et 3,60 mètres**
- A ce jour, on peut estimer que les organes de gestion de l'Action et la Commune bénéficiaire collaborent efficacement et qu'au moins 95 % des clauses contractuelles conformément au cadre logique, sont exécutées conformément aux procédures du projet.
- Un marché de bois légal est créé avec un hangar construit
- La mise sur pied d'une plate-forme de gestion du marché de bois légal
- Plus de 211 personnes avec des groupes associatives, communautaires ont été sensibilisés et formés ;
- Un accent particulier a été mis sur les aspects de communication et de visibilité de l'Action auprès du grand public, à travers certaines plateformes (réseaux sociaux, Albums, radio communautaire et les associations locales).
- Plusieurs familles se sont aujourd'hui établies comme producteurs professionnels de plants grâce aux différentes formations reçues. Les formations supplémentaires que les pépiniéristes ont reçues leur ont permis d'améliorer leurs connaissances.
- Les questions transversales sont systématiquement intégrées dans toutes les activités menées par les Commune de Koza dans le cadre de l'Action. Des campagnes de sensibilisation de lutte contre le VIH/SIDA, de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'intégration de près de 113 femmes et des minorités dans les opérations de reboisement (nettoyage/défrichage, piquetage, trouaison, de mise en terre, entretien, regarnis, arrosage et sécurisation) et de la viabilité environnementale sont appréhendées avec un grand intérêt.

- Le projet a des impacts positifs sur la population impliquée dans mise en œuvre du projet sur l'amélioration des revenus et des conditions de vie, sur l'environnement par la création du couvert végétal qui sert d'abri aux populations et animaux, la production de paille pour la confession des toiles des maisons, la fertilité des sols et la création de puits de carbone.

4. Les actions conduites

4.1. La conduite et planification des activités

La cellule de Foresterie Communale est devenue opérationnelle et jouent un rôle important dans les actions de développement que la Communes met en œuvre. Cette Communale est gérée par des Point Focal/Assistant technique. Ce dernier a reçu des formations et des actions de renforcement de capacités adaptées aux besoins de la Commune conformément aux exigences de la mise en œuvre du projet de reboisement 1400. Il est à mesure de rédiger des termes de références qui engagent les actions et les finances du projet autour des activités retenues dans le manuel de procédure du projet. Annuellement le point focal (PF) aidé de l'Assistant technique (AT), élabore un plan annuel budgétisé le PTAB. Un PTAB est un document technique qui détermine d'avance les actions à mettre en œuvre en un an tout en déterminant les coûts y afférents. Il est chargé de conduire et de réaliser toutes les activités du projet et d'assurer la gestion des entretins et la protection des arbres. C'est ce qui relève une fois de plus le niveau technique de ce cadre communal.

4.2. Les formations et sensibilisations dispensées

Au démarrage du Projet, il a été essentiel que toutes les parties prenantes aient une compréhension commune et développent une vision commune des concepts du projet de reboisement et de la restauration des terres dégradées. Annuellement les AT et PF déroulent des actions de sensibilisation sur plusieurs thèmes. Il s'agit pour la plupart des actions telles :

- La sensibilisation des populations riveraines pour la préservation et le suivi des sites forestiers
- La sensibilisation contre la divagation du bétail
- La sensibilisation sur le phénomène de changement climatique et son impact sur l'environnement et les rôles que devront jouer les acteurs académiques
- Sensibilisation sur les VIH/SIDA et l'aspect genre
- Le renforcement de capacités des conseillers municipaux et leaders communautaires sur les enjeux liés à la foresterie et l'articulation projet reboisement 1400 et les Communes.

Les formations et les réunions de sensibilisation qui sont dispensées s'adressent aux membres des communautés abritant des sites de reboisement, des populations riveraines du site ou des acteurs communaux. Globalement dans la zone de savane sèche et à Koza, ces actions visant à renforcer les capacités des acteurs locaux s'est adressées à plus de 211 personnes les deux sexes confondus autour des sites du projet et bien les groupes

d'association, d'initiatives locales et les communautés. A l'issue de la formation, le résultat le plus prononcé a été le grand enthousiasme des personnes formées qui sont aujourd'hui aptes à conduire le reboisement selon les techniques sylvicoles. Ensuite, les principaux acquis de la formation concernent leur compréhension des principes, leur capacité à partager et à défendre les connaissances obtenues, en dépit du fait de leur faible niveau d'alphabétisation. En conséquence de cela, les points faibles observés se rapportent à la tenue de comptabilité simplifiée et toute forme de rédaction.

Thème	**Nombre de participants**	
	Hommes	**Femmes**
Planter un arbre c'est donner une vie	25	17
Comment entretenir une plante et réussir	32	27
Le Corona virus et les mesures barrières	10	18
Le SIDA ce que c'est.	12	25
Les causes et conséquences du VIH SIDA	19	26
Total (211 personnes sensibilisées)	**98**	**113**

4.3. La communication sur le projet

La Communication à travers l'information et la sensibilisation des populations locales dès le début avait pour avantage de stimuler la prise de conscience des populations des zones sur le phénomène de dégradation et de susciter un plus grand intérêt à la prise d'action pour résoudre le problème par le reboisement. Démarrant au niveau de la communauté sur divers thématiques (restauration, réchauffement climatique, divagation du bétail, feu de brousse, coupe abusive du bois, etc.) quelques approches et outils ont été utilisés :

- L'usage des méthodes individuelles en persuadant le paysan à prendre des décisions à propos de l'adoption à travers le dialogue et les visites ;
- L'usage des posters, plaques, et images ;
- Les émulsions et communication sur le projet à la radio locale ;
- L'organisation des réunions du groupe, discussions du groupe, ateliers et excursions. Cela a permis aux parties prenantes d'être tout simplement informées dans la prise des décisions.
- L'usage des langues locales et l'implication des leaders communautaires (chefs traditionnels, chefs religieux, chefs de cultes, leaders d'opinion locaux, tels que, les chefs traditionnels et religieux est impératif.
- Les leaders communautaires représentent les voix locales et les sources fiables d'information dans leurs communautés.
- L'implication des sectoriels du MINFOF, MINEPDED,
- Les établissements scolaires et les hôpitaux

En outre, les placards qui sont confectionnés et implantés dans les différents sites de reboisement ont le privilège d'informer le public sur les différentes actions du projet. Ces informations sont également relayées par les

différentes campagnes de sensibilisation sur des thèmes spécifiques conduits par les Points Focaux et les Assistants Techniques.

Comme acquis, cette communication a favorisé la prise de conscience, l'engagement des communautés à restaurer les espaces dégradés et à conserver et gérer durablement les écosystèmes forestiers.

5. Les superficies concédées par les Communes pour la plantation forestière

Le Projet de reboisement 1400 de l'Union Européenne, au démarrage a négocié avec les Communes partenaires des superficies de terrain que ces institutions pourraient concéder pour initier des actions de reboisement. La Commune s'était fixée comme objectif de conduire des actions de reboisement sur 60 ha en 2018. Les superficies reboisées sont actuellement estimées à 109,97 ha en 2023. Pour y parvenir, la Commune a mis en place une nouvelle pépinière en vue d'étendre les espaces à reboiser, mobiliser la main d'œuvre de deux sexes (en emploi temporaire et permanent) pour la préparation du site et la mise en terre des plants et pour les entretiens du site sur 4 ans. A Koza, des partenariats avec les établissements scolaires et les centre de santé ont été développés pour les sites et le reboisement dans le but de limiter les conflits fonciers et de contribuer à l'éducation environnementale et l'implication de communautés et des structures locales dans la mise en œuvre du projet de reboisement 1400 de l'Union Européenne. Les espaces mis à la disposition et retenus et reboisés dans cette Commune sont contenus dans le tableau avec leurs superficies, le nombre d'arbres plantés et entretenus de 2019 à 2023 avec les paramètres dendrométriques.

Site de plantation	**Superficie (ha)**	**Nombre de plants mis en terre**	**Hauteur moyenne des arbres(m)**	**Diamètre moyen des arbres (cm)**	**Taux de survie**
Centre de santé intégré de Ndouvkilda	1,25	500	4,5	**Varie entre 1,5 et 9,5 selon les essences et le site de plantation**	99%
Ecole Publique Malmah	1,25	500	5m		80%
Ecole Publique Kilda	1,25	500	3		65%
Terrasse	89,4	25 100	4		85%
Quartier Ndroat	1,75	700	4		90%
Ecole Publique Ziler	1,25	500	3		81%
Modoko	6,82	2728	4		46%
Total (07 sites)	**102,97**	**29 628**			**78% (Taux de survie moyen dans les 07 sites)**

Les différentes essences mise en terre entre2019-2022 et qui sont disponibles sur les sites. Le taux de réussite est évalué en comptant le nombre d'arbre en croissance sur chaque hectare et les paramètres dendrométriques prises sont en conformités avec les normes d'intervention en zone de savane sèche. Il s'agit de :

- ***Anacardier,*** avec 2,5 – 6 cm de diamètre et 1 – 2 m de hauteur
- ***Neem,*** avec 1 – 5 cm de diamètre et 1 – 5,5 m de hauteur
- Acacia *senégal,* avec 0,8 – 5 cm de diamètre et 0,2 – 1,5 m de hauteur
- Manguifera*indica* (Manguier), Tamarindus*indica* (Tamarinier)
- Psidium*guajava* (Goyavier)

6. Les contraintes liées au reboisement

Dans le contexte de Koza, il ressort que les difficultés rencontrées ont été en générale :

- Le contexte de Koza est celui des zones montagneuses, le choix du site a été difficile car les zones disponibles se trouvent en altitude
- La dureté du sol renchérie le coût du trouaison
- La mise en terre dans un environnement peu propice a occasionné beaucoup de pertes
- Le manque de semence et la rareté des plants et des pépinières dans la zone,
- Insuffisance de notion technique pour une bonne sélection des semences et de pratique sylvicole.
- Inaccessibilité des pots.
- La dureté du sol renchérie le coût du trouaison
- Le manque d'eau et la distance à parcourir pour retrouver un point d'eau
- L'insuffisance de la main d'œuvre dans la commune et très coûteux
- Attaque des plants par les rougeurs, les parasites et les pathogènes
- L'intensification de la sécheresse
- Le vandalisme et l'incivisme de certains individus
- La divagation du bétail

Cas de réussites

- 02 pépinières pour la production des plants
- 7 sites de reboisement ont été réalisés avec taux de réussite de 78 %
- La collaboration efficace de partenariat entre les écoles et les CSI autour des actions de reboisement
- Le CTFC/AFCAM a appuyé la Commune par une dotation d'un tricycle pour faciliter les actions d'entretien
- Le CTFC/AFCAM appui la Commune par la contribution aux budgets liés au reboisement et à l'entretien

7. Les pépinières créées et fonctionnelles

La Commune de Koza éprouve une difficulté considérable dès la première année qui était celle de l'accès aux semences et aux plants de bonne qualité pour le reboisement et la manque de pépiniéristes qualifiés Pour cette raison, elle a créé et mise en marche une pépinière en 2020 avec une production de plus de **32 000** plants/an afin de résorber les besoins des plants en quantité et en qualité pour le reboisement. La création de pépinières communales et la formation des pépiniéristes ont permis de produire et de mettre à la disposition du projet les plants en quantité et en qualité avec coût relativement faible comparé au coût d'achat, de transport et de revient d'un plant sur le site de reboisement. La mise en place de trois pépinières et la production des plants ont permis de gagner en temps, de respecter les périodes sylvicoles et de limiter pertes dues au transport sur de longue distance et de la manutention. Ces pépinières et les pépiniéristes formés ont contribué pour la production de plus de 55 000 arbres qui ont servi pour reboiser, distribués aux populations et regarnir 109,97 ha dans la commune de Koza malgré les contraintes et les difficultés rencontrées.

PRODUCTION DES PLANTS EN PEPIENIERE (2022)

Essences	Quantité
Azadirachta *indica* (Neem)	6000
Anacardium*occidentale*	7500

Tamarindus*indica* (Tamarinier)	2000
Ballanites*aegyptiaca* (Ballanites)	2000
Adansonia*digitata* (Baobab)	1000
Acacia *nilotica*	500
Acacia *senégal*	1000
Manguifera*indica* (Manguier)	100
Psidium*guajava*(Goyavier)	150
Total	**20250**

BENEFICIAIRES DES PLANTS PAR LA COMMUNE (Distribution des plants en cours).

Structure/Particulier	Nombre de plants reçus
Association du village Houva	300
Association des jeunes de Kilda	300
Bonne Nguizana	50
Ruban	100
Madou	170
Djabou	150
Total	**1170**

7.1. Les contraintes de mises en place des pépinières

- Difficultés liées à l'accès à l'eau
- Difficultés de sécurisation des pépinières
- Insuffisante de notions techniques liées à la germination de semences
- Les conditions climatiques sont assez rudes et exige de beaucoup d'eau
- Problèmes d'accès aux pots
- Exposition des pépinières aux intempéries
- Manque de source d'approvisionnement en semences au niveau local
- Insuffisance de main d'œuvre qualifiée et disponible
- Le personnel local dispose de peu de notion sur la tenue de la pépinière

7.2. Les succès enregistrés

- 03 pépinières communales ont été créées
- 15 000 pots ont été fournis par le projet R1400
- Des agents de suivis de cette pépinière ont été formés
- Des sources d'approvisionnement en plants ont été identifiées
- 32 000 Plants sont produits chaque année et distribués aux populations et parfois vendus
- Des initiatives individuelles sur la réalisation des pépinières ont été suscitées
- Le suivi des pépiniéristes individuels a été opérationnel
- Une distribution des plants aux particuliers a été réalisée

7.3. Les leçons apprises

- Engagement de la commune pour la réalisation de la pépinière qui réduit considérable le coût de revient du plant
- Utilisation du savoir-faire local qui réduit considérable le coût de reboisement
- Installation de la pépinière à proximité d'un point d'eau et proche du site à reboisé
- Une identification d'autres sources d'approvisionnement de semences identifiées
- Le traitement du substrat avant toute utilisation en pépinière
- Avoir des compétences techniques avant d'engager la pépinière

- La mise en place et la gestion de la pépinière est une source de revenu et constitue un élément capital pour la restauration des espaces dégradés dans la commune de savane sèche
- La valorisation du savoir-faire des pépiniéristes formés dans les communautés, donne encore la possibilité de réduire progressivement ces coûts au fil des années.

7.4. Actions futures prioritaires

- Renforcer les capacités des pépiniéristes
- Encourager l'installation des pépinières par des particuliers ou des groupes privés
- Organiser les pépiniéristes pour une production diversifiée et de qualité des plants
- Mettre en place une plateforme d'échange entre les pépiniéristes.

8. Les actions d'entretiens

La mise en terre des arbres dès la première année, nécessite un suivi et des entretiens permanents sur une période de 3 à 5 ans. Cette étape est cruciale et importante pour la réussite des plantations d'arbres et semble être la plus coûteuse en termes de temps et de moyens mobilisés. Il s'agit surtout de l'Arrosage et de l'accès à l'eau, du traitement phytosanitaire, du regarni, du nettoyage du site, de la protection des arbres contre le vandalisme et la divagation du bétail, de l'apport des éléments fertilisants pour la croissance des arbres si nécessaire, de la mise en place des pares-feux et du gardiennage du site. Depuis la mise en terre en 2019, 2020 et 2021, la Commune de Koza continue d'assurer de façon permanent les entretiens des arbres sur les trois sites à savoir : le suivi, le désherbage, le gardiennage, la sensibilisation et la sécurisation du site. Bien que ces actions soient financées pour une grande part par l'AFCAM, la Commune de Koza a également contribué pour un pourcentage raisonnable à ces financements et particulièrement en cette année 2023 où elle assure les entretiens et la sécurisation des arbres. Les activités d'entretien se répartissent selon le calendrier qui suit :

Activités d'entretien	Période de mise en œuvre	Prise en charge des coûts
Sarclage	Novembre -décembre	AFCAM/Commune
Création des pare-feu	Novembre -décembre	AFCAM/Commune
Traitement phytosanitaire des plants	Novembre -décembre	AFCAM/Commune
Gardiennage	Novembre-Juin	AFCAM/Commune
Arrosage	Février-Mai	AFCAM/Commune

Les proportions de financement sont souvent dans l'ordre de 80% pour l'AFCAM et de 20% pour la Commune. Les Communes bénéficiaires des appuis de la subvention, sont très intéressées et mobilisées autour des activités du projet. Un des signaux forts à ce sujet est la réaction spontanée de certaines Communes qui ont mobilisé des cofinancements en nature et en numéraire pour réaliser leurs activités. Les acteurs de la société civile et des services déconcentrés de l'Etat ont massivement pris part aux activités du projet. Le climat de collaboration au sein de la coordination technique du CTFC est bon avec les autres partenaires. Les travaux de mise en œuvre de l'Action se font de façon participative et en collaboration avec la plateforme WhatsApp regroupant toutes les

Communes bénéficiaires de la subvention de l'UE. La mise en œuvre des activités du projet tient compte des initiatives locales de ces Communes et des interventions existantes des autres partenaires au développement.

8.1. Les contraintes liées à l'entretien

- En saison sèche il s'enregistre une divagation du bétail
- L'entretien des espaces reboisés engendrent des coûts importants
- L'arrosage rencontre une difficulté d'accès à l'eau au sein de l'espace communal de Koza
- Manque de matériel d'arrosage divagation des bêtes
- Transport d'eau pénible

8.2. Cas de réussites :

- 6 écoles sont reboisées et entretenu
- 1 CST est reboisé et entretenu
  05 sites sont reboisés et entretenus

8.3. Leçons apprises/constats majeurs

- Le maire devra respecter les sanctions prise à l'endroit des bêtes en divagation
- Sensibiliser contre la divagation des animaux
- Réaliser les points d'eau dans les sites de reboisement

9. Approvisionnement du marché domestique en bois légal

9.1. Contraintes ou difficultés

- Insuffisance d'information et de sensibilisation
- Le marché de bois se résume en un seul point
- Le marché de bois accélère le déboisement (les camions viennent s'approvisionner

9.2. Cas de réussites

- Un marché de bois légal es crée
- Un hangar est construit au niveau du marché
  Une plateforme est mise en place

9.3. Leçons apprises/constats

- Sensibiliser les membres de la communauté pour faire connaitre le marché
- Mobiliser les ressources financières et humaines pour faire fonctionner la plateforme
- Contrôler l'élagage des arbres sur la voie publique

9.4. Actions futures

Elaborer un plan d'action et soumettre à la commune et aux autorités locale pour la mise en œuvre

10. D'autres formes d'appui reçus par la Commune

Le projet de Reboisement 1400 a appuyé les Institutions Communales dans l'acquisition matérielle en accompagnement aux actions de reboisement. Il s'agit surtout des semences, des sachets pour les pépinières et également des tricycles pour assurer divers transports.

11. Relations de partenariats

Communes bénéficiaires	Partenariats mis en place par R1400 et Durée	Objet du Partenariat	Résultats à court et moyen terme

Communes bénéficiaires	Partenariats mis en place par R1400 et Durée	Objet du Partenariat	Résultats à court et moyen terme
Koza	▪ Mémorandum d'entente signé avec l'ACFCAM sur **4ans ;** ▪ Dotation de 2 000 plants d'anacarde de l'IRAD en 2019. **Durée Ponctuelle** ▪ Partenariat avec les écoles de la Commune. **Durée indéterminée** ▪ Partenariat avec Centre de Sante. **Durée indéterminée** ▪ MINFOF/MINEPDED. **Permanent et indéterminé**	▪ Atteindre les objectifs du R1400 ▪ Compléter les besoins exprimés en Anacarde par la Commune ▪ Restaurer les espaces dégradés dans les écoles ▪ Restaurer les espaces dégradés dans les Centres de santé ▪ Impliquer le MINFOF/MINEDPE ▪	▪ Les objectifs sont atteints et la Commune est engagée ▪ Les écoles de la commune disposent des vergers fruitiers et des espaces dégradés couverts ▪ Les Centres de Santé disposent d'espaces verts ▪ Les institutions scolaires et sanitaires participent aux activités de reboisement

12. Etat des lieux des sites après le reboisement et les actions de regarnis

N°	Principaux défis	Mesures de mitigation	Leçons tirées / Perspectives
4	Insuffisance de ressources humaines au niveau communal	▪ Recruter le personnel en fonction des besoins ; ▪ Renforcer les capacités du personnel communal	Le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des référents communaux en charge de la mise en œuvre des activités du projet est un gage de pérennité de l'Action
6	Faible opérationnalisation des pépinières municipales	▪ Mise en place des pépinières ▪ Renforcement des capacités des pépiniéristes locaux ▪ Acquisition des plants	Encourager les Communes cibles, à pérenniser leurs pépinières
7	Incivisme	▪ Tenue des réunions de sensibilisation ▪ Recrutement des gardiens	▪ Pour assurer la mise en défend des sites reboisés et la protection des jeunes plants, veiller au recrutement par les Communes cibles, des gardiens parmi les riverains, afin de lutter contre la pénétration clandestine des personnes
8	Divagation des bêtes	▪ Sensibilisation des propriétaires de cheptels ▪ Instauration des pénalités par les exécutifs municipaux	▪ Pour assurer la mise en défend des sites reboisés et la protection des jeunes plants, veiller au recrutement par les Communes cibles, des gardiens parmi les riverains, afin de lutter contre la transhumance des animaux et empêcher le pacage dans les sites reboisés
9	Feux de brousse	▪ Mettre en place, les pares-feux ▪ Nettoyage à blanc dès le mois d'Octobre	▪ Toujours à veiller à la sécurisation des plantations ▪ Veiller à la mise en place des pares-feux pour faire face aux feux de brousse ▪ Encourager les Communes cibles à pratiquer le sarclage sur au moins 1m de rayon, afin d'éviter la concurrence herbacée.
10	Attaques parasitaires	▪ Traitements phytosanitaires ▪ Regarnis.	Veiller à l'administration des traitements phytosanitaires (insecticides contre les termitières), à la fertilisation en engrais pour l'enrichissement des sols des sites reboisés et les regarnis des anciennes et

N°	Principaux défis	Mesures de mitigation	Leçons tirées / Perspectives
			nouvelles plantations
11	Inondation par endroit et absence de pluies pendant 03 semaines dans d'autres endroits, retardant la mise en terre des plants	▪ Regarnis	Le choix des sites est une garantie de réussite des plantations
12	Insuffisance de la trésorerie pour la prise en charge des entretiens pendant l'attente des virements de l'Union Européenne	Sollicitation des avances de trésorerie auprès de la banque gestionnaire des comptes du projet après la non objection de l'UE	Gestion optimale de la trésorerie pendant les périodes d'après audit pour couvrir les attentes des Communes
13	Assurer le suivi des plantations	▪	▪ Concentrer les regarnis ce jusqu'en 2022 si les taux de survie sont en dessous de 70% ▪ Poursuivre la mise en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres.
14		▪	Intensifier les activités de communication et de visibilité de l'Action.

13. Les Facteurs de succès et éléments favorables à la réussite

Le succès de l'initiative de reboisement 1400 a été conditionné par un plus grand engagement et une appropriation de l'initiative par les bénéficiaires directs et la prise en compte des initiative locales. Les populations locales se sont investies parce qu'elles y ont vues une opportunité de gagner de l'argent, de sécurité alimentaire, d'amélioration de condition de vie. De plus, les sensibilisations et les formations ont permis aux populations affectées par le phénomène de dégradation des terres et des effets du changement climatique de prendre conscience d'elles-mêmes des causes de la dégradation, des impacts sur leurs moyens d'existence, du rôle à jouer par elle-même pour y remédier et des bénéfices qu'elles peuvent tirer de la réhabilitation des terres de leurs terroirs respectifs. A Koza plusieurs facteurs de succès ont été identifiés à plusieurs niveaux en prenant en compte les initiatives locales.

Au niveau interne :

- L'engagement du Maire de Koza dans la restauration des espaces dégradés
- Le suivi des activités de reboisement R 1400 par le Maire de Koza
- La création de la pépinière communale, le recrutement et la formation des pépiniéristes pour la production des plants et la gestion de la pépinière. Ainsi la production du matériel végétal à partir cette pépinière locale a permis également de réduire voire annuler les dépenses liées au transport sur le site à aménager. Le matériel végétal a été transporté sur le site au moyen de charrettes et de cuvettes ;
- La mobilisation et la contribution de la Commune en nature et en numéraire et en argent pour la mise en œuvre du projet de Reboisement 1400 ;
- L'utilisation des moyens et des ressources locales qui sont moins coûteux

- La sensibilisation et la communication permanente
- L'implication des populations dans le choix des essences à restaurer
- Le garantir et la sécurisation du site par la Commune, ce qui a permis de limiter les conflits d'ordre foncier
- L'implication de toutes les parties prenantes et les communautés dans la mise en œuvre de R1400 ;
- La mise en place de partenariat entre la Commune et les groupes associatives, la gendarmerie et la Sous-préfecture de Koza
- Le partenariat avec les sectoriels du MINFOF, MINEPDED, MINDDEVEL, MINADER,
- L'implication de des femmes dans les entretiens (mise en terre, arrosage des plants, sarclage et nettoyage, etc.) ;
- La mise en place des cultures intercalaires pour entretenir les plants et les protéger contre le feu et la divagation du bétail ;
- Le suivi et les entretien (traitement phytosanitaire, arrosage, gardiennage, regarni, pare-feu, sécurisation, sarclage, etc.) que la Commune de Koza assure sur une période de 4 ans depuis la mise en terre des plants
- La qualification et la compétence de l'Assistant Technique/Point Focal
- L'importation de la main d'œuvre dans les villes et villages environnante pour combler le déficit de l'insuffisance dans la Commune de Koza

Au niveau externe

- Le CTFC/AFCAM appui la Commune par la contribution aux budgets liés au reboisement et à l'entretien
- La mise à la disposition des financements à temps pour la réalisation des activités
- La mise en place d'un billeteur
- Apport du matériel
- Encouragement de la Commune à inscrire les activités du projet R1400 dans le budget communal
- La collaboration efficace entre la Commune et la coordination
- Le CTFC/AFCAM a appuyé la Commune par une dotation d'un tricycle pour faciliter les actions d'entretien
- Le partenariat avec les sectoriels du MINFOF, MINEPDED, MINDDEVEL, MINADER, le FEICOM
- Le recrutement, le renforcement des capacités des AT et des Points focaux dans les Communes pour le projet.
- Le suivi permanent et l'assistance technique du CTFC/AFCAM

14. Impacts ou effets du projet de reboisement 1400 dans la Commune de Koza

La mise en œuvre du projet de reboisement 1400 dans la Commune de Koza présente des impacts positifs et importants sur le plan économique, socioculturel, écologique, environnemental, emplois :

a. Sur le plan socioculturel,

Le projet avait une approche basée sur les techniques courantes de réhabilitation des sols appliquées depuis des décennies en prenant en compte le savoir-faire local, à la seule différence que celle-ci apporte un plus de nutriments au sol à travers les différents éléments organiques utilisés lors de la mise en place des différentes structures. Au final, cette approche vise à redonner une certaine valeur sociale et culturelle aux terres dénudées abandonnées par les populations locales. Le projet a également favorisé l'implication de plusieurs groupes ethnies du fait que la mise œuvre projet a pris en compte les réalités sociales, l'implication du genre.

b. Sur le plan écologique,

L'approche du R1400 a consisté à mettre en relation les aspects physicomécaniques et les aspects biologiques de la réhabilitation d'un terrain dégradé et la création d'une zone tampon autour du parc. Pour cela, en plus de l'action physico-mécanique, elle s'est également fondée sur l'action biologique des microorganismes et bio-organismes, dont le rôle est important pour la réhabilitation des fonctions productives et écologiques des sols dégradés. La création des puits de carbone qui contribue dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

c. Sur le plan socio-économique

Le projet de reboisement 1400 a permis de mettre en évidence les possibilités de récupérer des terres abandonnées et de créer de nouvelles opportunités d'amélioration des conditions de vie, et de réduction de la pauvreté en milieu rural par la création d'emploi et des activités génératrices des revenues. En plus des bénéfices susceptibles d'être générés en termes de production du bois et de produits forestiers non-ligneux, l'approche se prête aussi bien aux objectifs d'amélioration de la productivité agro-pastorale des terres. Le projet apparait donc comme un moyen efficace de sécurisation et d'amélioration des moyens d'existence des communautés rurales dont la survie dépend encore en grande partie des ressources naturelles.

Les études de terrain révèlent que divers usages sont faits par la population locale des espèces herbacées recensées dans la parcelle réhabilitée. Certaines sont utilisées comme matériaux de construction (toit de chaume, hangar, clôture), d'autres appétées par le bétail, dans l'artisanat. Dans le cadre d'une gestion rationnelle du site, la biomasse herbacée peut être mise en valeur notamment pour faciliter l'approvisionnement des ménages de la localité et pour créer des revenus substantiels. Ces essences récoltées peuvent être servies directement au bétail ou

encore stockées sous formes de foins**.** La production des anacardiers et la vente de noix de cajou constituera sur 2 prochaines années une source importante d'emploi et de revenus supplémentaires pour la commune de Koza.

15. Rapport géoréférencé et cartographique

ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN
Centre Technique de la Forêt Communale
BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN
Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.com
Site web :www.foretcommunale-cameroun.org

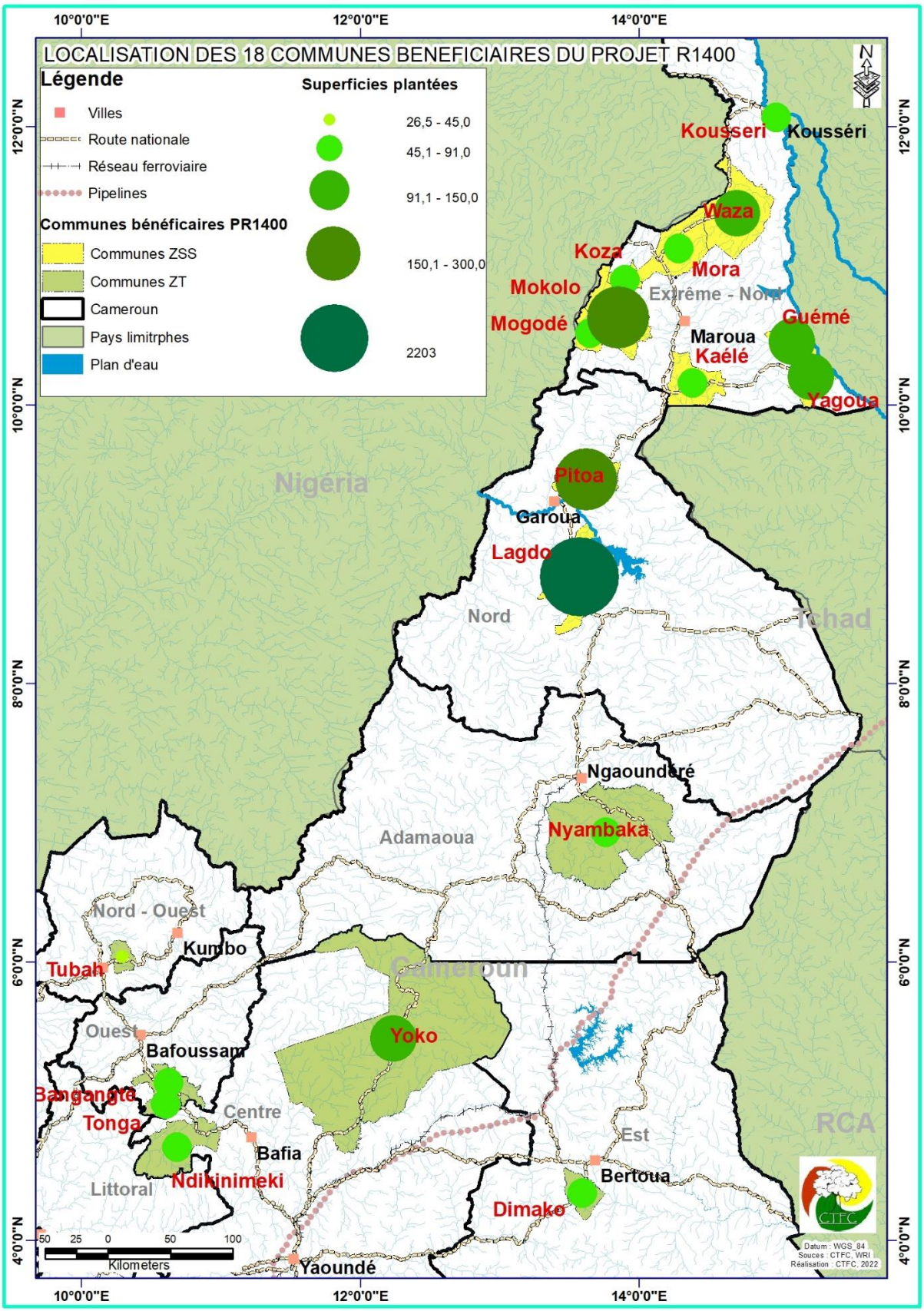

Matériels

Le matériel et les outils utilisés dans le cadre des travaux sont constitués des données de base cataloguées (des fonds de cartes, images satellitaires, des bases données shapefiles, etc.), des logiciels d'acquisition et de traitement de données (Microsoft Word 2019, Microsoft Excel 2019, ArcGIS 10.8, Google Earth pro, dnrgps) ainsi que du petit matériel (GPS, Ordinateur, appareil photo, téléphone androïde, matériel didactique). Aussi, les données utilisées ont été extraites d'informations préexistantes ou collectées sur le terrain.

A cet effet, des GPS (Global Positioning System) de Marque GARMIN 62S et 64S ont été utilisés pour relever les points repères centraux et des points de bornes externes des parcelles des sites du Projet R1400. Les données acquises ont ensuite été téléchargées dans l'application « dnrgps 6.0 » (Department of Natural Ressource GPS) pour être converties en fichier vectoriel pouvant être traité et analysé dans un Système d'Information Géographique (SIG) notamment ArcGIS 10.8.

De même, des fonds de carte topographique des zones concernées et ses environs de l'INC (Institut National de Cartographie) à échelle 1/50000, des images Satellite Sentinel 2 et Landsat 8 de Google Earth combinée avec les relevés GPS de terrain a été utilisées pour l'identification délimitation des parcelles reboisées.

Les données collectées étaient des points repères et des limites des parcelles reboisées indiquées par les points focaux dans chaque Commune.

Les données de terrain ont été enregistrées en fichier vectoriel (shapefile) dans le GPS puis converties en KML pour l'observation et délimitation des parcelles reboisés dans Google Earth pro. Puis elles ont été enregistrées en fichier « KML » (Keyhole Markup Language) dans google earth et reconverties en fichier vectoriel (shapefile, ESRI) dans ArcGIS 10.8 pour traitement et réalisation des cartes.

De même, les images satellites Landsat et Sentinel 2 de haute résolution ont été utilisées pour l'observation des sites et la délimitation des parcelles. Les images téléchargées sont ainsi automatiquement orthorectifiées et géoréférencées.

Collecte des données

Les données collectées sont de deux ordres : les données primaires et les données secondaires.

Collecte des données secondaires

Il s'agit des données issues de recherche documentaire (document de projet, rapport narratif par Commune, rapport de mission de terrain, etc.) au CTFC et sur internet (Google, Google Earth). Cette recherche documentaire s'est faite avant, pendant et après la phase de terrain.

Collecte des données primaires

Elle a été réalisée par des observations directes sur le terrain, des relevés des coordonnées GPS et entretiens avec les points focaux et autres responsables du projet dans chaque Commune, l'observation et délimitation des parcelles dans le logiciel Google Earth. Mais aussi des données extraites d'informations préexistantes comme la base de données atlas forestier du Cameroun 2021.

- ✓ **Les observations directes sur le terrain**

Elles se sont déroulées en plusieurs phases lors des missions de suivi-évaluation et capitalisation.

Lors des missions de suivi-évaluations, les observations se sont faites simultanément lors des descentes sur le terrain pour le suivi-évaluation et elles ont porté sur l'observation de l'état de la plantation, des limites et l'extension des parcelles reboisés, des plantations d'alignement dans rues et de l'évolution des plants.

En suite lors des missions de capitalisation, elles se sont déroulées vers la fin du projet au mois d'avril 2023. Elle consistait à faire une descente sur le terrain dans toutes les Communes bénéficiaires du PR1400 pour observer l'état des plantations et les parcelles réussies en fin de projet. Ainsi, nous avons observé et choisi des parcelles qui peuvent être géoréférencées et conserver dans la base des données. Les parcelles ayant brulées ou non entretenues ont été retirées de la liste des parcelles réussies et n'ont pas été géoréférencées.

- ✓ **Prise des coordonnées sur le terrain et entretiens avec les points focaux**

Les coordonnées sont prises à l'intérieurs des sites reboisés (pour la localisation du site) mais également au niveau des bornes externes de la parcelle du PR1400 (pour pouvoir délimiter la parcelle une fois au bureau). Ou encore, la parcelle est directement délimitée sur le terrain en utilisant le traceur GPS. Ainsi le technicien active le traceur GPS et fait le tour complet de la parcelle, le GPS trace les limites de la parcelle et nous nous donne aussi la superficie exacte de la parcelle. Ce travail doit être effectuer avec le point focal ou un responsable du projet dans la Commune qui maitrise bien les sites et les limites des plantations.

Pour les plantations des très petite superficie les coordonnées d'un seul point sont prises à l'intérieur du site pour permettre juste la localisation dans une carte.

Pour les plantations d'alignement on active le traceur GPS et on parcourt la ligne d'un bout à l'autre ou encore on prend les coordonnées d'un point sur chaque bout et on retrace la ligne en superposant les coordonnées sur une image satellite haute résolution une fois au bureau avec un logiciel SIG.

- ✓ **L'acquisition des images satellitaires, des fonds de carte et autres données SIG**

Pour faire des observations au bureau et digitaliser les parcelles reboisées dans les sites du PR1400, des images satellitaires LANDSAT 8, Sentinel 2 et Google Earth ont été utilisées. Ces images sont également utilisées pour extraire la donnée sur l'occupation du sol qui peut être utilisée comme fond de carte.

Les fonds de carte topographique à l'échelle 1/50000 de l'INC et les fonds de carte Open Street Map obtenus dans ArcGIS online ont été aussi utilisées comme fond de carte.

D'autres données sur les domaines forestier du Cameroun et les divisions administratives proviennent de l'atlas forestier du Cameroun de 2021 produit par le MINFOF et WRI.

- ✓ **Observation et délimitation des parcelles au bureau**

Les images téléchargées et le logiciel Google Earth nous ont permis de faire des observations à distance avec ceux n'ayant pas était sur le terrain mais aussi de digitaliser des parcelles du PR1400 n'ayant pas été délimitées directement sur le terrain à travers les coordonnées relevées sur terrain.

Analyse et traitement des données

Il s'agit essentiellement :

- Du transfert des données du GPS vers la machine avec l'application dnrgps, conversion en fichier shapefile dans ArcGIS 10.8 et enregistrement dans la géodatabase du PR1400.

- D'affichage des données GPS dans Google Earth et digitalisation des parcelles, enregistrement en KML puis conversion dans ArcGIS 10.8 en shapefile et enregistrement dans la géodatabase.

- Cartographie et matérialisation des sites du PR1400, l'objectif est d'élaborer une cartographie des sites du PR1400 dans chaque Commune bénéficiaire. Les relevés effectués sur le terrain superposé aux images satellites haute résolution orthorectifiées ont permis de faire sortir les sites et les polygones des parcelles reboisées pour chaque Commune. Les logiciels ArcGIS 10.8 et Google earth pro ont été utilisés pour ces travaux.

Pour cartographier les sites du PR1400, deux types de couches d'informations ont été utilisés. Il s'agit de données physiques (fonds de carte et images) et de données relatives observées sur les terrains liés à la réussite des plantations. Ces données concernent les coordonnées relevées au GPS sur les limites

des parcelles réussies et en bon état indiquées par les points focaux et les shapefiles (données digitalisées au bureau et données de l'atlas forestier du Cameroun pour 2021).

En outre, une carte web (web mapping) a été réalisée présentant toutes les Communes bénéficiaires du projet R1400. Cette carte est accessible en ligne à travers le site internet du CTFC ou en suivant ce lien : http://u.osmfr.org/m/742053/ et donne une petite synthèse sur les activités menées sur le terrain en termes de superficie plantée, de nombre de plant et les essences utilisées, et quelques images de terrain. Ainsi, sur chaque icone qui représente la Commune, en un clic une onglette s'ouvre et affiche ces informations.

Résultats des travaux de cartographies des sites du projet R1400 dans la Commune de Koza

Il s'agit de la carte de localisation des sites et matérialisation des parcelles reboisées mais aussi de carte web de localisation des communes bénéficiaires avec des images de terrain et synthèse des travaux effectués dans chaque Communes accessible à travers notre site internet ou travers ce lien : http://u.osmfr.org/m/742053/. Les figures suivantes montrent la carte de localisation des sites du projet R1400 et le web map des Communes bénéficiaires.

Dans la Commune de Koza il y a 7 sites essentiels dont 3 sont des établissements scolaires 1 site communal, 1 Centre de santé, 1 site de plantation d'alignement. Le tableau ci-bas présente les coordonnées relevées sur le terrain et qui ont permis de réaliser cette carte.

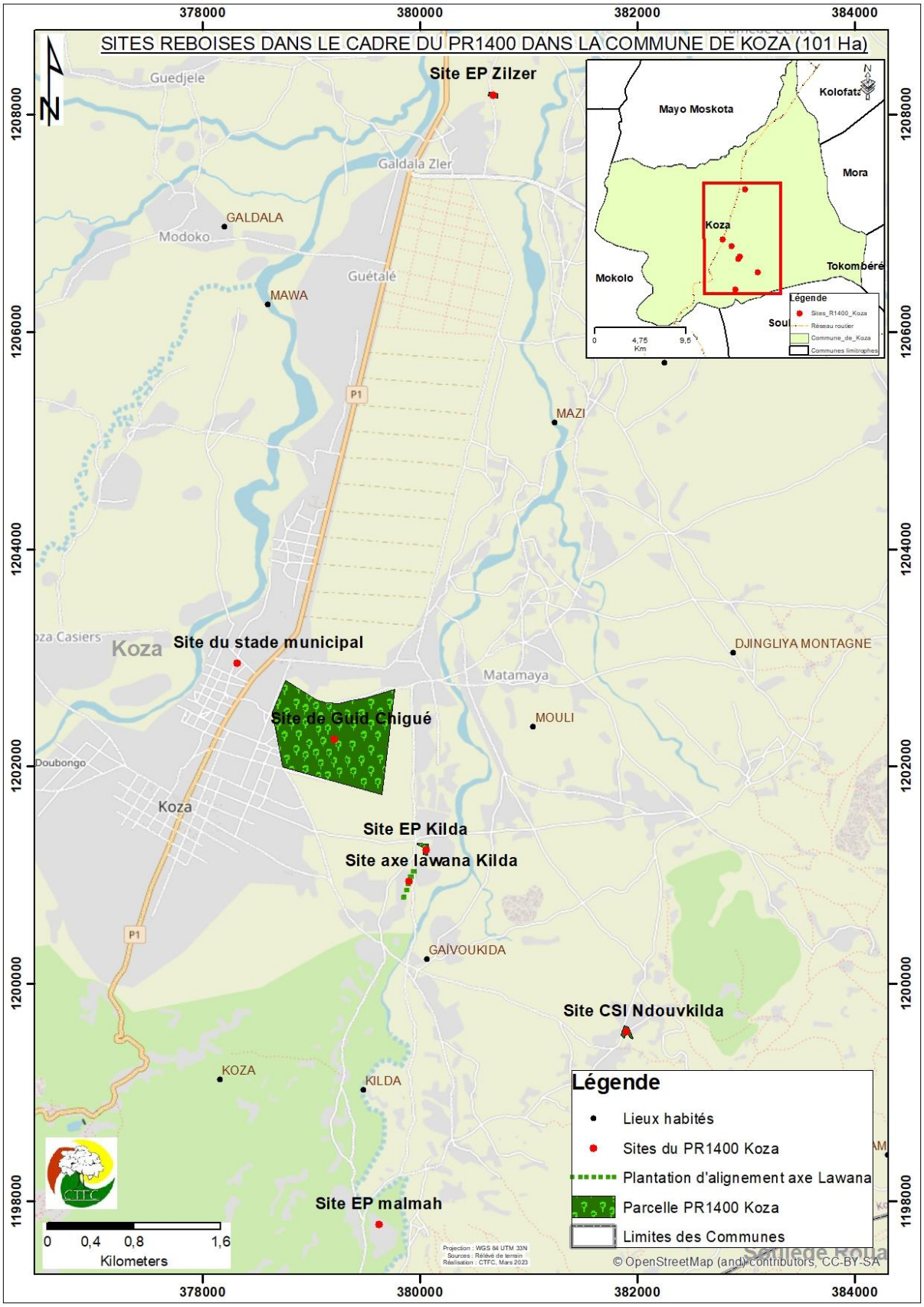

Figure : Localisation des sites et matérialisation des parcelles reboisées du PR1400 dans la Commune de Koza

Tableau : Coordonnées des bornes externes des sites PR1400 Commune de Koza

Site EP Ziler		
Points	**X**	**Y**
1	380708	1208161
2	380712	1208188
3	380644	1208199
5	380639	1208170
6	380709	1208161

Site EP Kilda		
Points	**X**	**Y**
1	380053	1201185
2	380040	1201200
3	380053	1201251
4	379981	1201277
5	379978	1201290
6	380070	1201282
7	380065	1201192
8	380055	1201186

Site CSI Ndouvkilda		
Points	**X**	**Y**
1	381882	1199611
2	381856	1199520
3	381863	1199506
4	381876	1199499
5	381898	1199530
6	381947	1199497
7	381954	1199494
8	381966	1199509
9	381926	1199564
10	381909	1199591
11	381884	1199613
Site du stade municipal		
Points	**X**	**Y**
1	378310	1202936
2	378336	1202987

Site Plantation d'alignement axe lawana de Kilda		
Points	**X**	**Y**
1	379948	1201059
2	379849	1200781

Site de Guid Chigué		
Points	**X**	**Y**
1	378737	1202020
2	378745	1201987
3	379651	1201737
4	379734	1202342
5	379753	1202527
6	379762	1202709
7	379713	1202712
8	379493	1202634
9	379143	1202581
10	378720	1202646
11	378646	1202496
12	378736	1202019

Site EP Malmah		
Points	**X**	**Y**
1	379595	1197787

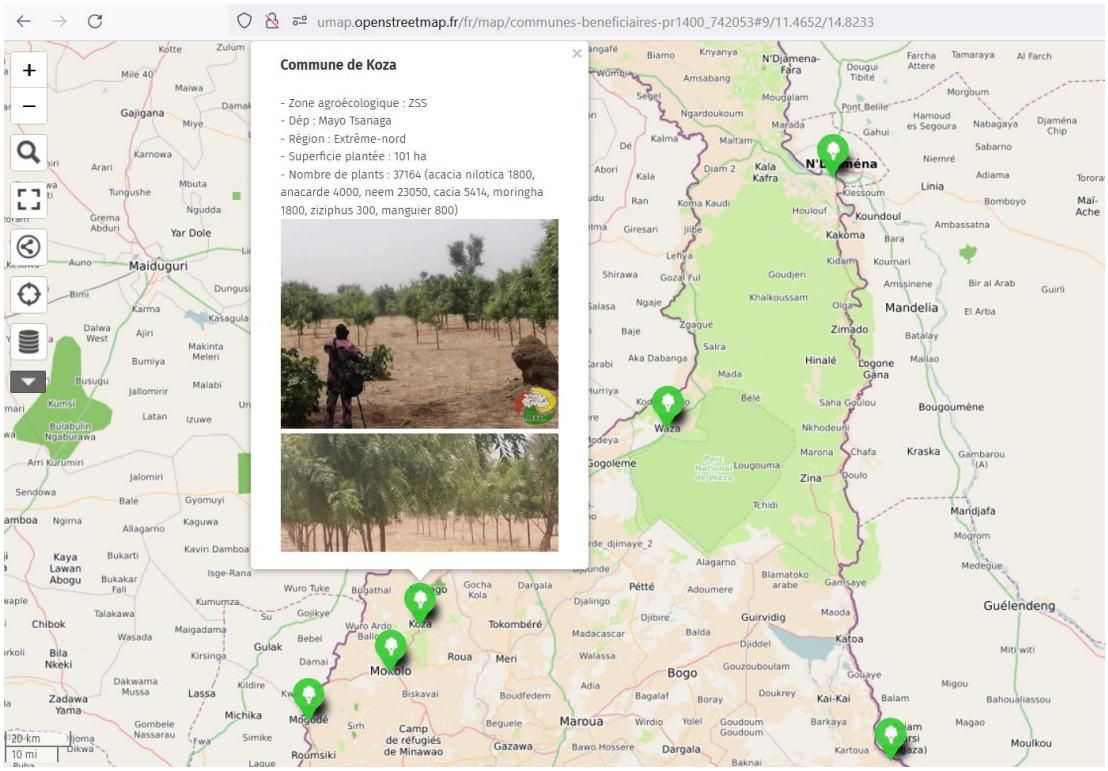

Figure 2 : Carte web de localisation des communes bénéficiaires avec des images de terrain et synthèse des travaux effectués dans la Commune de Koza.

16. Conclusion

La mise en œuvre du projet de reboisement 1400 dans la Commune de Koza (zone de savane sèche) avait pour objectif de reboiser de 40 ha de terre dégradée sur 4 ans a connu une grande réussite avec 100 ha de terre reboisée avec un taux de réussite de 78% accompagné des impacts économiques, socioculturels et écologique, malgré l'insécurité et les attaques du groupe terroriste Bokoharam. Pour la commune de Koza, le projet de reboisement 1400 a permis à la population d'avoir une maîtrise sur les techniques sylvicole et réveillé la conscience des populations sur l'intérêt de la restauration, de l'éducation environnementale, la place et le rôle de l'arbre et sur la sécurité alimentaire. Les 109 ha reboisés par la Commune de Koza est une contribution pour l'atteinte des objectifs poursuivis par le le MINFOF, le MINEPDED et le FEICOM sur des engagements de l'Etat du Cameroun de restauration de 12 066 278 hectares d'espaces dégradés d'ici à 2030. Le projet de reboisement 1400 est une belle initiative pour la Commune de Koza qui peut servir de modèle pour d'autres communes.

Les perspectives ou recommandations

Au terme du projet, Le Projet R1400 a enregistré une performance exceptionnelle à KOZA ; il est attendu que la Commune prenne le relai et assure un suivi harmonieux des sites reboisés. Cette institution devra assurer avec aisance le suivi des sites et au besoin créer de nouveaux sites. Pour assurer cette pérennité, plusieurs séances de formation avaient été organisées.

- Assurer la pérennisation du projet
- Augmenter ou étendre la restauration sur des espaces dégradés dans la commune
- Etendre le projet de restauration ou de reboisement sur d'autres Communes

17. ANNEXE

Annexe 1 : Photos d'illustration des plantations

Annexe 2 : Fiche technique de capitalisation

Production des semences (acquisition des semences, mise en place des pépinières, mobilisation de la main d'œuvre …) :	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	- Difficulté d'accès d'eau - Difficulté de sécurisation des pépinières - Transport des plants vers les sites de reboisement - Exposition de la pépinière aux intempéries - Insuffisance des notions techniques liées à la germination - Problème d'accès aux pots - Difficultés liées aux ravageurs - La main d'œuvre indisponible (insuffisance)
Cas de réussites : (*NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)*	- 15.000 pots ont étés fournis par le projet reboisement - 03 pépinière qui ont été réalisée depuis 2018 - 32000 plants sont produits chaque année - 06 formations de pépiniériste réalisées
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	- Implanter la pépinière près du pont d'eau - Prévoir un enclos - Prévoir un hangar en cas d'intempéries - Acquérir une formation initiale avant la réalisation de la pépinière - Traiter le substrat avant de mettre dans le pot
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	- Renforcer les capacités des pépiniéristes - Augmenter encourager l'installation des pépiniéristes privés - Organiser les pépiniéristes pour une production diversifiées

Préparation et mise en terre Plantation : préparation des sites identification des sites, piquetage et trouaison, mise en terre des plants, mobilisation de la main d'œuvre ……)	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	- La terre est dure pour la trouaison - Non-respect des dimensions des trous - La motivation des manœuvres n'est pas proportionnelle au travail - Ils manœuvrent ne maitrisent pas la technique de mise en terre
Cas de réussites : superficie, planté, taux de réussite, (*NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)*	- 6 écoles reboisées - 1 CST reboisé - 05 site reboiser de (89.4, 0.75, 3.6, 0.5, 0.75) hectares
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	- Eviter de mélange la terre tirée du trou au fumier car, il attire les termites - La mise en terre nécessite de boucher le trou par le substrat à hauteur de la partie à enterrer de la plante la poser délicatement dans le trou et enterrer la hauteur du pot) - Fixer le taux de rémunération des manœuvres en fonction du réhabilité du travail - Former les manœuvres sur la technique de mise en terres
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	- Etendre les sites de reboisement à GABOMA, GABAS, MALTA-MAYA - Procéder au reboisement d'alignement

Préparation et mise en terre Plantation : préparation des sites identification des sites, piquetage et trouaison, mise en terre des plants, mobilisation de la main d'œuvre ……)	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	- La terre est dure pour la trouaison - Non-respect des dimensions des trous - La motivation des manœuvres n'est pas proportionnelle au travail - Ils manœuvrent ne maitrisent pas la technique de mise en terre
Cas de réussites : superficie, planté, taux de réussite, (*NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)*	- 6 écoles reboisées - 1 CST reboisé - 05 site reboiser de (89.4, 0.75, 3.6, 0.5, 0.75) hectares
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	- Eviter de mélange la terre tirée du trou au fumier car, il attire les termites - La mise en terre nécessite de boucher le trou par le substrat à hauteur de la partie à enterrer de la plante la poser délicatement dans le trou et enterrer la hauteur du pot) - Fixer le taux de rémunération des manœuvres en fonction du réhabilité du travail - Former les manœuvres sur la technique de mise en terres
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	- Etendre les sites de reboisement à GABOMA, GABAS, MALTA-MAYA - Procéder au reboisement d'alignement

Entretien : **(Travaux d'entretien, protection individuelle des plantes, arrosage et gardiennage des sites reboisés d'arrosage et sécurisation d'entretien des sites, feux de brousse, transhumance, traitement phytosanitaire……**	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	- Lorsque les animaux sont mis en fourrière, ils se rapprochent du maire pour les libérer - Manque de matériel d'arrosage divagation des bêtes - Transport d'eau pénible
Cas de réussites : (*NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)*	- 6 écoles sont reboisées et entretenu - 1 cst est reboisé et entretenu - 05 sites sont reboisés et entretenu
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	- Le maire devra respecter les sanctions prise à l'endroit des bêtes en divagation - Sensibiliser contre la divagation des animaux - Réaliser les points d'eau dans les sites de reboisement

Regarnis (acquisition des plants, trouaison, mise en terre des plants)	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	- Les plants n'étaient pas obtenus à temps

Cas de réussites : (*NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)*	- 2020 regarnis à la terrasse, 3 écoles - 2021 regarni à la terrassé
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	- Ne jamais récolter pour la pépinière les graine d'une plante attaquée par le « gui »
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	- Regarnies le marché de bois domestique d'origine légal

Approvisionnement du marché domestique en bois légal (points officiels d'approvisionnement du bois de chauffe, gestion et l'aménagement des sites de vente du bois, risques de coupe illégale du bois, production et vulgarisation des foyers améliorés, utilisation d'autres sources d'énergie en dehors du bois, intérêt de la préservation des ressources naturelles durables, mise en place de la plate-forme).	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	- Insuffisance d'information et de sensibilisation - Le marché de bois se résume en un seul point - Le marché de bois accélère le déboisement (les camions viennent s'approvisionner
Cas de réussites : (*NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)*	- Un marché de bois légal es crée - Un hangar est construit au niveau du marché - Une plateforme est mise en place
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	- Sensibiliser les membres de la communauté pour faire connaitre le marché - Mobiliser les ressources financières et humaines pour faire fonctionner la plateforme - Contrôler l'élagage des arbres sur la voie publique
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	- Elaborer un plan d'action et soumettre à la commune et aux autorités locale pour la mise en œuvre

Formations :	
Thème :	**Formation des pépiniéristes, des conseillers municipaux à la gestion et le suivi des activités de reboisement,**
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	- Les bénéficiaires sont peu motivés s'ils manquent de perdiem - Manque de la logistique de formation
Cas de réussites : (*NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)*	- Les conseillers municipaux ont été formés sur les actions budgétaires - Les agents communaux ont été formés sur la mise en œuvre de projet - Les pépiniéristes ont été formes sur la technique de réalisation de la pépinière
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	Poursuivre la formation des pépiniéristes

Sensibilisation :	
Thème	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	- Les riverains sont résistants
Cas de réussites : (*NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)*	- Sensibilisation des riverains des sites de reboisement sur la mise en œuvre du projet, la protection e la sécurisation du site, sur la divagation du bétail

Genre et minorités :	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	- Le matériel l'arrosage est inadéquat -
Cas de réussites : (*NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)*	- Les femmes et les déplacé internes ont pris part aux activités de piquetages trouaison et entretien et d'arrosage
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	- Les femmes ne remplissent pas le contrat à 100%
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	- Prendre en compte la contribution des femmes et des minorités dans toutes les actions du projet